



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE
MISE A DISPOSITION DE L'IMMEUBLE SIS 1,
RUE DE L'UNION AVEC L'ASSOCIATION DES
CITES DU SECOURS CATHOLIQUE**

**DÉCISION N° DM-21-418
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020, donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-21-446 en date du 21 septembre 2021, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, délégué aux affaires juridiques et domaniales ;

VU la convention de mise à disposition d'un pavillon sis 1, rue de l'Union à Vincennes (94300) consentie à l'association des Cités du Secours Catholique Cité Myriam par la ville, du 9 décembre 2019 au 4 décembre 2021.

CONSIDÉRANT que le projet de l'EPFIF à cette adresse de maîtrise foncière dans un objectif de démolition est repoussé de deux ans ;

CONSIDÉRANT que l'EPFIF a consenti de prolonger de 24 mois, la convention de mise à disposition à la ville du pavillon sis 1, rue de l'Union à Vincennes (94300) ;

CONSIDÉRANT que l'association des Cités du Secours Catholique Cité Myriam et la ville se sont rapprochées afin de prolonger la durée de la convention de 24 mois supplémentaires ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association des Cités du Secours Catholique Cité Myriam, un avenant à la convention de mise à disposition à titre précaire du pavillon sis, 1, rue de l'Union à Vincennes (94300), prolongeant ainsi la durée jusqu'au 4 décembre 2023, le montant de la redevance annuelle hors taxe demeurant fixé à 12 750 €.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211203-lmc1H9160H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/12/2021
Date de Publication : 03/12/2021